

## Proposition pour une assurance spéciale et complémentaire

Les conditions générales d'assurances de l'USS (édition 2016) servent comme base

Numéro de la société, de l'association, FST/USS, Nom du CO
Nom/prénom
Rue
NPA/lieu
Téléphone
E-Mail
Organisateur, société, CO, exploitant de stand de tir
Désignation de l'événement
Nombre de passes
Nombre de places dans le Restaurant
Date(s) de l'événement
Somme exposée provisoire (que pour des tirs avec plus que 4 passes)
Nombre tireurs env.

### Assurances spéciales (unique)

- Fêtes de tir avec plus de 4 passes  
F-300m, P-25/50m, PC-30/50m, air comprimé 10
- Tir de nuit
- Tir historique
- Manifestation de tir sous le patronage d'une société affiliée à l'USS (tirs d'entreprises, parties politiques, associations etc.)
- Tirs avec de la munition plus puissante que la munition d'ordonnance, petit calibre (22 lr) et munition de sport selon ISSF
- Transports avec des véhicules militaires

Offre souhaitée:

- Oui  Non, établir la police

### Assurances complémentaires

- Responsabilité manifestation (Cantine avec plus de 100 places)
- Assurance transport/valeurs
- Installations informatiques
- Installations de tir à marquage électronique (assurance technique)
- Travaux aux installations de tir de plus CHF 100'000.00
- Cas spécial – merci de nous contacter!

### Assurance de longue durée (annuelle)

- Tir de nuit  1-3  4-6
- Tir d'entreprise avec au maximum 40 tireurs  
 1-3  4-6
- Tir d'entreprise avec au maximum 100 tireurs  
 1-3

Remarques
-----------

Lieu et date

Signature  
du proposant

**USS Assurances, Coopérative avec siège à Berne**

Eric Zosso, Ressort Assurances, c/o Vaudoise Assurances, Rue St-Pierre 18, CP, 1701 Fribourg  
Tel. +41 79 249 89 73, ezosso@vaudoise.ch, www.uss-versicherungen.ch